



Dossier unique 2023-2024

Restauration scolaire, Accueils périscolaires, Etudes surveillées,
Accueils de loisirs, Ecole de musique, Ecole d'arts plastiques



Pourquoi un dossier unique ?

Le dossier unique permet l'inscription à tous les dispositifs municipaux (restauration scolaire, périscolaires (matin et soir), études surveillées, accueils extrascolaires pendant les vacances, mercredis récréatifs, école de musique et école d'arts plastiques).

Il permet de faciliter les démarches en ne complétant qu'un seul dossier pour toutes les personnes du foyer.

Comment le compléter ?

Il suffit de vous rendre sur le lien suivant :
<https://portail.wervicq-sud.com/formulaires/>

Si vous avez déjà déposé votre dossier unique famille en ligne en 2022-2023 vous pouvez récupérer l'ensemble de vos informations saisies en passant par l'onglet "Mon espace", "Mes demandes", puis en soumettant à nouveau votre dossier.

Dans ce cas, il convient de vérifier et de mettre à jour vos informations et de joindre vos documents selon les dispositifs dont vous souhaitez bénéficier.

Dans le cas contraire, vous devrez dans un premier temps créer un espace personnel. Puis, dans un second temps, compléter soigneusement le formulaire d'information et joindre les documents demandés

Pour les écoles de musique et arts plastiques, les dossiers de demande d'inscription spécifiques à chaque école sont à compléter également.

Comment inscrire ?

Une fois votre dossier validé, un code abonné vous sera transmis et vous permettra de créer votre espace citoyen. Sur cet espace, vous pourrez procéder et gérer vos inscriptions aux différents dispositifs (réservations, annulations, paiement...).

DOSSIER A COMPLETER DU 05 AU 30 JUIN 2023

Renseignement et informations :

accueil@wervicq-sud.com ou 03.20.14.59.20